

<http://clg-rschuman-amilly.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article695>



Régimes d'entrée/sortie

- Vie scolaire -

Date de mise en ligne : lundi 1er juillet 2013

Copyright © Collège Robert Schuman - Tous droits réservés

Externes

Selon leur emploi du temps :

-les élèves externes peuvent arriver à l'heure qu'ils veulent

(exemple : 9h30, 10h30...)

-Ils peuvent sortir dès la fin des cours librement

-Ils ont la possibilité de rentrer manger chez eux le midi

-Ils ne sont pas autorisés à sortir entre 2 cours.

Demi-pensionnaires libres

Les élèves DP libre doivent manger au collège et peuvent sortir après le repas si ils n'ont plus aucune heure de cours l'après-midi.

Demi-pensionnaires car

Les élèves DP car arrivent et repartent avec le car. Ils ne sont pas autorisés à sortir du collège. En cas d'entrée /sortie exceptionnelle, les parents ou la famille sont invités à venir signer le registre d'appel à l'accueil du collège. Il est possible aussi de fournir une autorisation d'entrée/sortie en l'indiquant dans le carnet de liaison.

Aucune autorisation d'entrée/sortie ne sera donnée par téléphone.

Présence obligatoire

Les élèves en présence obligatoire doivent arriver à 8h30 et sortir à 17h.

Aucune autorisation de sortie ne sera accordée.